



Check-list pour le contrôle initial poulets de chair

Service de contrôle Protection Suisse des Animaux PSA



SIS 029

Conformément aux directives: Directive Poulet Coop Naturafarm: Cahier des charges du 1^{er} mars 2011 pour l'élevage en plein air de poulets à l'engrais; Ordonnance sur la désignation de la volaille, état du 27 décembre 2005

manuel de contrôle détention d'animaux

Rédigé: 30.04.2013 SKA Approuvé: 15.05.2013 SKA Valable à partir du: 22.05.2013

F.00016.05.f

Exploitation:

N° Coop:

Date de la visite:

Adresse de l'exploitation:

N° Coop:

Intermédiaire:

N° BDTA:

Conseiller:

Inspecteur / Inspectrice:

Date visite de l'exploitation:

Date et signature finalisation check-list:

Tous les points pertinents pour l'évaluation selon l'Ordonnance sur la désignation de la volaille (ODVo) sont marqués en jaune dans la première colonne.

Résumé de l'effectif maximum et initial d'animaux			Nombre d'animaux		Commentaires:
ODVo	Etable N°	Désignation de l'étable	maximum	actuel	

Aspects généraux				Cocher ce qui convient ¹		Commentaires:
				Oui	Non	
Paiements directs	L'exploitation bénéficie de paiements directs de la confédération.					
	L'exploitation ne remplit pas certaines conditions formelles pour bénéficier des paiements (D CNf Poulet 2.1B), mais une approbation d'entrée en matière a été délivrée par Coop et l'organe de contrôle (autorisation présentée à l'inspecteur)					
	Une des deux conditions mentionnées ci-dessus est remplie.					
	Les protocoles des derniers contrôles ou les inscriptions à ces programmes sont présents (D CNf Poulet 1.D/E/F)		PER ou Bio:			
			SST:			
	Service de contrôle PER, SST, SRPA:					
Animaux	Présence exclusive de poulets de chair CNf sur l'ensemble de l'exploitation (unité économique ou géographique), conformément à la directive CNf Poulet (D 2.A).					Commentaires:
	Les poussins proviennent des exploitations de multiplication et d'accoupage suisses (D 2.2E) (Exception: des essais avec accord de Coop)					
Divers	Le classeur de production est à disposition et comporte tous les documents nécessaires.					Fournisseurs d'aliments prévus:
	L'ensemble du stock d'aliments destiné aux poulets est conforme aux directives Coop Naturafarm (D 4.A-F).					
Commentaires:						

¹ Si des cases en gris foncé doivent être cochées dans cette colonne, des conditions fondamentales ne sont pas remplies et l'exploitation ne peut pas être reconnue.

